

## DATES DES STAGES COURTS

SPECIALITES	2016	2017	2018	2019	2020
<b>PATINE</b> 1 semaine : 32 h 2 semaines : 68 h	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël
<b>ENDUITS DECORATIFS</b> 3 à 5 jours : 21 h à 32 h	Toute l'année Dates non définies à l'avance	Toute l'année Dates non définies à l'avance	Toute l'année Dates non définies à l'avance	Toute l'année Dates non définies à l'avance	Toute l'année Dates non définies à l'avance
<b>LETTRES PEINTES</b> 1 semaine : 32 h 2 semaines voir plus	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël	Toute l'année sauf Août et Noël
<b>TROMPE L'OEIL</b> 1 mois : 124 h	02 05 au 27 05 06 06 au 30 06 03 11 au 30 11	02 05 au 26 05 05 06 au 30 06 06 11 au 30 11	07 05 au 31 05 04 06 au 29 06 05 11 au 30 11	06 05 au 31 05 03 06 au 28 06 04 11 au 29 11	04 05 au 29 05 01 06 au 26 06 02 11 au 27 11
<b>DORURE</b> 1 mois : 124 h	06 06 au 30 06 04 07 au 29 07	05 06 au 30 06 03 07 au 28 07	04 06 au 29 06 02 07 au 27 07	03 06 au 28 06 01 07 au 26 07	01 06 au 26 06 06 07 au 31 07
<b>BOIS – MARBRES</b> 2 mois : 248 h	02 05 au 30 06 03 10 au 30 11	02 05 au 30 06 02 10 au 30 11	07 05 au 31 05 01 10 au 30 11	06 05 au 31 05 07 10 au 29 11	04 05 au 29 05 05 10 au 27 11

## DATES DES STAGES INTENSIFS

SPECIALITE	2016	2017	2018	2019	2020
<b>3 MOIS</b> heures calendrier	04 04 au 30 06 405 h	10 04 au 30 06 361 h	09 04 au 29 06 366 h	08 04 au 28 06 338 h	06 04 au 30 06 372 h

## DATES DES STAGES LONGS

SPECIALITE	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
<b>7 MOIS</b> Heures calendrier Stage entreprise Heures entreprise	05 09 au 31 03 897 h 27 02 au 17 03 105 h à 140 h	06 09 au 30 03 880 h 05 03 au 17 03 105 h à 140 h	10 09 au 29 03 850 h 04 03 au 15 03 105 h à 140 h	05 09 au 27 03 851 h 02 03 13 03 105 h à 140 h

**INSCRIPTION, ENTRETIEN et VISITE ATELIER TOUTE L'ANNEE  
du lundi au vendredi midi.  
Possibilité samedi pour les salariés, sur rendez vous.**